

Au Président de l'Union africaine,

Monsieur le Président,

Permettez à un citoyen paysan ouest-africain de vous faire part de sa préoccupation, avant la tenue du Symposium du G8 à Washington, les 18 et 19 Mai 2012 sur la sécurité alimentaire, et du G8 le 20 Mai 2012 à Camp David. Deux événements au cours desquels il sera discuté de la sécurité alimentaire de notre continent, après Aquila en 2008 et Paris en 2011.

Les débats internationaux sur le financement de l'agriculture africaine semblent prendre une tournure peu favorable au nécessaire renouvellement des approches. Or, cette question est fondamentale. Les choix opérés en Afrique Subsaharienne concernant les modalités de financement et la destination des investissements nécessaires détermineront la forme du développement agricole et le profil du système alimentaire africain de demain.

Il semble que les approches financières appropriées pour faire face aux principaux défis n'aient pas été encore trouvées. Pour rappel, l'agriculture africaine au sud du Sahara est aujourd'hui confrontée à trois problématiques centrales, qui sont consensuellement identifiées par l'ensemble des acteurs, à savoir :

- augmenter la production de façon durable et équitable, et améliorer le fonctionnement des marchés ;
- améliorer la productivité, la rentabilité des exploitations et des filières, pour asseoir durablement la sécurité et la souveraineté alimentaire ;
- concilier des prix bas pour les consommateurs et des revenus décents et incitatifs pour les producteurs.

Ces défis impliquent de résoudre une équation complexe, intégrant l'ensemble des interrogations suivantes : quels investissements réaliser ? Quels systèmes de production privilégier ? Quels produits soutenir ? Quels marchés viser (local, national, régional, international) ? Et au profit de qui orienter les soutiens ?

Par ailleurs, il est évident que les réponses ne sauraient être univoques : aucune innovation technique ou institutionnelle ne saurait suffire à elle seule pour relever ces défis.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à deux aspirations contraires en Afrique subsaharienne: l'ambition d'un leadership retrouvé sur notre développement et la tentation d'un recours excessif aux ressources extérieures.

Au cours des années 2000, donc 25 ans après sa création, la CEDEAO optait pour la mise en place de politiques sectorielles agricoles régionales, cohérentes en cela avec l'intention originelle des pays fondateurs, à savoir la promotion du bien être des peuples par le développement économique et la paix.

La PAU de l'UEMOA puis l'ECOWAP de la CEDEAO ont été élaborées en 2001 et 2005 dans un esprit de dialogue avec les réseaux des organisations de paysans et de producteurs agricoles et en rupture avec l'approche « projet » dont nous avons mesuré toutes les limites. Ces politiques ont été validées et les actes réglementaires signés par les Chefs d'Etats africains.

Parallèlement les Etats africains s'engageaient à Maputo à consacrer davantage de ressources publiques à l'agriculture. En complément de ces initiatives, le NEPAD impulsait en 2006 un nouveau partenariat pour l'agriculture. L'ensemble de ces engagements attestait d'un réel sursaut des autorités africaines en faveur de l'agriculture, d'une volonté nouvelle de reprendre le leadership sur le développement en dialogue avec les populations locales. Ils suscitaient de grands espoirs parmi les mouvements sociaux et les réseaux des organisations de paysans et de producteurs qui voyaient revenir l'agriculture au cœur de l'agenda politique. Ceux-ci voyaient enfin les autorités africaines prendre résolument et définitivement leurs responsabilités pour définir, valider et financer une bonne part des dépenses dans le secteur moteur de leurs économies, à savoir : l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche, communément appelé le « secteur agricole ».

Malheureusement la méthode d'élaboration du PDDAA a rapidement semblé renouer avec une approche regrettable. Les programmes nationaux de développement agricole (PNIA), impulsés d'en haut, sans une suffisante concertation avec les acteurs, sont apparus principalement comme des occasions de négocier de nouveaux apports d'aide extérieure. Pour beaucoup, le contenu de ces programmes nationaux ne déroge pas aux traditionnelles listes de projets, standards d'un pays à l'autre, et redondants voire concurrents entre eux. Il semble pourtant, dans le passé, que nous ayons beaucoup pâti de ce type de programmes, et que désormais nous ayons tout à gagner à nous préoccuper de la mise en place effective de nos politiques agricoles, à

la mesure de la PAC en Europe, de la Farm Bill aux Etats-Unis ou aux politiques mises en place au Brésil et en Inde.

Ensuite, le paradoxe entre un consensus africain sur la nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture et les imprécisions entourant la destination de ces investissements (quels produits, quels marchés ?) constitue à mes yeux un sérieux motif d'inquiétude : comment envisager raisonnablement une mise en œuvre de politiques aussi imprécises ? Pour moi l'ECOWAP devrait faire la part belle aux principaux investisseurs dans l'agriculture, à ceux qui prennent les risques au sein des exploitations agricoles, c'est à dire les paysans, et non pas prioritairement aux porteurs de capitaux urbains ou étrangers.

Trois événements sont venus accentuer ce doute. Il y eut d'abord des malentendus autour du principe de la révolution verte proposé par AGRA. Il y eut ensuite le Forum économique mondial, d'où a été lancé « Grow Africa ». Il y eut enfin l'approbation par l'USAID de la « nouvelle alliance » pour l'alimentation devant voir le jour en juin 2012. Autant de signes, qui à mes yeux, risquent sérieusement de compromettre la réalisation des missions originelles de l'ECOWAP, de la PAU et des politiques similaires en Afrique.

Au moment où le Président des Etats Unis, en toute bonne foi, je crois, décide d'organiser un Symposium sur la sécurité alimentaire les 18 et 19 Mai 2012 à Washington, la veille du G8 de Camp David, je m'adresse à vous, Monsieur le Président en exercice de l'Union africaine, et à travers vous à l'ensemble des Chefs d'Etat africains, pour comprendre les raisons qui vous laissent penser que la sécurité et la souveraineté alimentaire de l'Afrique puissent advenir par la coopération internationale et hors des cadres de politiques élaborés de manière inclusive avec les paysans et les producteurs du continent.

Un regard sur l'histoire du développement agricole dans l'ensemble des régions du monde nous enseigne que l'agriculture ne s'est jamais développée de cette façon. Nous savons aujourd'hui que les grands progrès dans l'agriculture, les grands succès des politiques agricoles obtenus en Europe, aux Etats Unis et dans les pays émergents tels que le Brésil et l'Inde ont toujours été le fait d'une volonté souveraine et d'un partenariat entre les Etats et les forces économiques en présence, à savoir les producteurs, les transformateurs, les commerçants.

A mon humble avis, l'argument selon lequel les Etats ne disposeraient pas des ressources nécessaires pour financer de telles politiques n'est pas recevable. La gestion des ressources minières en exploitation, pour laquelle les Etats africains sont en général perdants, devrait par exemple permettre de dégager les ressources pour de tels investissements. L'arbitrage dans les dépenses publiques est également en cause. La contribution des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques à la création des richesses de nos pays agricoles, à la fourniture et à la sécurisation des emplois, à la stabilité sociale justifient qu'un choix clair en faveur de ce secteur soit adopté par les Etats africains. Ceci n'est nullement contraire à notre attachement à la coopération internationale, de laquelle nous devrions attendre un respect accru de la Déclaration de Paris, du droit à l'alimentation conformément à la Charte des droits de l'homme et du citoyen des Nations unies, une lutte contre la spéculation financière et la corruption internationales.

Je voudrais tout simplement rappeler que la sécurité et la souveraineté alimentaire seront la base de notre développement général, comme tous les gouvernants africains ne cessent de le rappeler. Il s'agit d'un enjeu stratégique. C'est pourquoi nous devons bâtir notre politique alimentaire sur nos propres ressources comme c'est le cas dans l'ensemble des régions du globe. Le G8 et le G20 ne sauraient constituer des lieux indiqués pour de telles décisions.

En vous priant de transmettre ce message à vos pairs, je vous prie d'excuser ce cri du cœur, aussi maladroit puisse-t-il apparaître, d'un citoyen paysan africain convaincu que nous avons les moyens, les intelligences, les ressources, pour bâtir nous-mêmes notre avenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute et sincère considération.

Mamadou Cissokho
Président Honoraire du ROPPA
Président du Comité de Pilotage PCD/OSC
15 Mai 2012

Liste des organisations régionales signataires

1. Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles en Afrique de l'Ouest (ROPPA),

2. Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) ;
3. Réseau des Plates-formes d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC),
4. Réseau des Journalistes Economiques d'Afrique de l'Ouest (RJE-AO ou WANEJ),
5. Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO)
6. Plate-forme des Organisations de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou (POSCAO-AC),
7. Dynamique des Organisations de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest (OSCAF)
8. Réseau des Associations de Femmes d'Afrique de l'Ouest (AFAO),
9. Coalition des Organisations Africaines pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable (COASAD),
10. Réseau de recherches Pour l'Appui au Développement en Afrique (REPAD),
11. Institut Ouest Africain de Commerce et Développement (WAITAD),
12. Association des Barreaux Ouest Africains (WABA),
13. Association Nationale des Commerçants du Nigeria (NANTS),
14. Plate forme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB),
15. SYTO (Réseau ouest africain de la jeunesse)